

une affaire d'Etat : l'ETEC

« C'est une affaire d'Etat, c'est tout ce que je puis vous dire, une histoire qui va prendre un développement énorme »

le juge Michard (samedi 11 septembre 1971)

Charles Lascorz, dit « M. Charly », ancien barman, videur, gérant ou patron de « clandé », fasciste, rapidement attiré par les primes que touchent les barbouzes, passe à la lutte anti-OAS. Cette lutte terminée, conscient de l'impunité dont il bénéficie en travaillant sous les ordres de *Frey*, *Barberot*, *Lemarchand*, il arrivera à la fin de la guerre d'Algérie à se faire communiquer les noms des Européens rapatriés. Il va les voir, leur promet contre un coquet défraiement d'« arranger » les rapatriements de capitaux en France. Mais rien ne vient. « Charly » continue, certains se plaignent, il menace : « si vous portez plainte, je vous fait inculper pour les trafics auxquels vous vous êtes livrés ».

Puis, il gèrera certains hôtels, s'occupant probablement d'autres tâches car en mai 68 on lui confiera, ainsi qu'à Charles Pasqua, l'organisation de la manifestation gaulliste du 30 mai.

Puis on lui confie la reconstruction des sections du SAC dans le Sud-Ouest, il est nommé délégué général pour cette province. Rompu aux méthodes expéditives, il monte des groupes d'intervention anti-gauchistes, 70 hommes, 200 F par tête et par jour. Un homme le seconde, Gilbert Le Cavalier, un chef les dirige : Bob Dénard, un ancien mercenaire du Congo...

L'élection de Pompidou entraîne le vidage des « militants » les plus compromis par les « bavures ». Il est exclu. Rapidement repris en mains par ceux qui contestent ces épurations, il est chargé de retrouver l'avocat Guy Marrot, poursuivi pour chèques sans provision, mais surtout pour les secrets qu'il détient. Il confie cette mission à Gilbert Le Cavalier qui le retrouvera en Espagne, lui fera passer la frontière avec la carte d'identité du frère de « Charly » et le remettra à la police qui se charge, après deux mois de prison, de l'empêcher d'être si bavard.

Charly va plus tard se charger de récupérer les archives du SAC, planquées par Jean-Marie Tiné, ex-secrétaire général du SAC, ex-exclu et principal animateur d'une tendance de dissidents qui se regroupe pour construire un mouvement plus dur. Il y a beaucoup de documents intéressants dans cette malle, les RG, la DST s'en occupent. Le Cavalier en récupère une partie.

Jean-Marie Tiné meurt, Charles Lascorz, exclu lui aussi, se voit confier la constitution d'une couverture commerciale chargée de récolter l'argent nécessaire à la constitution de ce Service Action, composé de la fraction évincée du SAC, parce que le pouvoir sait que, de Debré à Lemarchand, de 58 à 62, certains comprennent le genre de services que peut rendre un tel réseau.

Mais Charly est devenu méfiant et malin. Il va se chercher une équipe, profiter de cette couverture politique pour réaliser ses propres actions. Les différents services de police, après avoir tiré le maximum de cette entreprise, vont la liquider, infligeant un nouveau coup à ceux qui placent leurs espoirs dans un réseau doublant la police officielle.

Charly était méfiant : il s'était mis à son propre compte.

Charly était malin, il s'était servi de ses couvertures politiques pour ses activités.